



**F.S.U.**

FSU (SNESUP, SNCS,  
SNASUB, SNEP, SNETAP)



Solidaires (Sud Recherche EPST,  
Sud Education, Solidaires Etudiant-  
e-s)



UNEF Montpellier



CGT  
(SNTRS, CGT INRA,  
FERC Sup)



SNPREES-FO

L'intersyndicale des personnels et des étudiants  
de l'enseignement supérieur et de la recherche de Montpellier  
informe de la décision de l'AG de l'UM3 de ce jeudi 4 avril et la soutient

# Jeudi 11 avril

# MOBILISATION !

## A.G. amphi A à 10h30

*Nous demandons donc à l'ensemble des professeurs de venir à l'A.G. avec leurs étudiants  
à cette occasion, et de participer à la manifestation.*

Sur les mots d'ordre suivants :

**Abandon du projet de loi Fioraso**

**Abrogation de la LRU et du pacte pour la Recherche**

**Fin des RCE**

*(responsabilités et compétences élargies)*

À ce jour, plus de 350 étudiants et personnels de Montpellier ont signé la pétition nationale pour l'abandon du projet de loi Fioraso et l'abrogation de la LRU. Nous invitons tous les étudiants à venir la signer. Une version électronique existe également :

[www.loiESRtousjoursinacceptable.org](http://www.loiESRtousjoursinacceptable.org)

# La loi Fioraso, c'est quoi ?

## 1. Une loi qui maintient la LRU et le Pacte pour la Recherche

La LRU est la loi d'« autonomie des universités » qui avait été imposée par le gouvernement précédent, malgré le combat des personnels et des étudiants en 2008 et 2009. Elle a amené les universités à des situations financières intenable du fait du désengagement de l'état au profit d'une gestion locale de la pénurie.

## 2. Une loi qui veut regrouper et fusionner les 80 universités en entités régionales autonomes

La loi stipule qu'un seul établissement sur un territoire « académique ou inter-académique » organisera toute la politique des universités et organismes de recherche qu'il regroupera : recherche, diplôme, formation...

Ces fusions ou regroupement permettront de réaliser les économies d'échelle, donc la suppression massive de postes, de filières, de service. Que deviendront les sciences humaines et sociales, mais également la recherche fondamentale, inutile du point de vue des entreprises régionales ?

## 3. Une loi qui veut achever le cadre national des diplômes au profit de formations locales

Aujourd'hui, le CNESER valide les maquettes que lui font remonter les universités.

Demain, le ministère donnera une accréditation aux établissements (universités publiques fusionnées, mais aussi universités privées), et ces derniers seront habilités à délivrer des

« diplômes » qui seront donc régionaux. La définition de leur contenu devant se faire « *en liaison avec les milieux professionnels* ». Les entreprises co-élaboreront donc ces formations, dans le but d'avoir une main-d'œuvre « employable ».

## 4. Une loi qui veut livrer la recherche aux « écosystèmes économiques »

La loi répète à plusieurs reprises : il faut organiser le « *transfert des résultats obtenus vers le monde socio-économique* ». Le monde « socio-économique », ce sont les entreprises privées, qui n'auront plus à financer leurs propres chercheurs. Le but est donc de faire travailler les labos pour les entreprises : finie la recherche fondamentale d'un côté, avec, en parallèle et corollaire le licenciement des chercheurs privés de l'autre (comme Sanofi cherche à le faire à Montpellier... tout en siégeant dans le conseil d'administration de l'Université Montpellier 1 !).

## 5. Une loi qui permettra aux personnalités extérieures (représentant d'entreprise ou de collectivités locales) de participer à l'élection des présidents d'universités !

Au détour d'un article, on peut remarquer que les présidents d'université seront élus par l'ensemble des membres du conseil : les membres élus, mais aussi les extérieurs (nommés), en particulier les industriels et les représentants de la Région. Ces derniers pourront donc marchander leur voix avec « contrepartie ».

## Est-ce uniquement l'université et la recherche qui sont attaquées ?

Non, tous les services publics sont touchés. Ainsi, la politique de l'ancien gouvernement avec la RGPP est poursuivie par le nouveau avec la MAP, et par la continuité de toutes les lois de privatisations. Tous les ministères sont touchés, sous des formes différentes : la culture, la SNCF, les hôpitaux, la Poste... tout doit être soumis au rouleau compresseur des privatisations-restructurations. Avec des centaines de milliers d'emplois perdus à la clef.

## Est-ce uniquement en France que l'université est remise en cause ?

### Que se passe-t-il dans les autres pays ?

Partout en Europe, les gouvernements cherchent à privatiser les universités et à réaliser des économies afin de rembourser la dette auprès des banques. En Espagne, les étudiants sont en ce moment dans la rue... En Grèce, les étudiants manifestent contre les fusions d'universités. Ces dernières années, au Québec, au Chili, en Angleterre, au Portugal... partout les étudiants se sont dressés pour défendre leur droit à l'égalité de leurs droits et chances d'instruction.

## Où puis-je lire l'intégralité du projet de loi ?

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid70901/projet-de-loi-relatif-a-l-enseignement-superieur-et-a-la-recherche.html](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid70901/projet-de-loi-relatif-a-l-enseignement-superieur-et-a-la-recherche.html)

## « Il y a beaucoup de sigles dans les tracts ! » Que signifie...

**ESR** Enseignement supérieur et recherche  
**LRU** Loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités  
**ANR** Agence nationale pour la recherche  
**IDEX** Initiative d'excellence

**CNESER** Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche  
**RGPP** Révision générale des politiques publiques  
**MAP** Modernisation de l'action publique  
**AERES** Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur